



**Bulletin bimestriel d'information
de l'Association de Parents
pour la Protection des Enfants
sur les Routes
APPER Wallonie**
Rue Jean Vercheval 40
4040 Herstal
info@apper-wallonie.be

Editeur responsable:
Caroline Vimond Rue St-Lambert 36 4040 Herstal

Ne paraît pas en juillet et août

**P 201 185
N° 176
SEPTEMBRE 2013**

C'est avec tristesse que nous avons appris en ce début juillet la démission, pour raisons de santé, de Madame SIMONET, notre Ministre de l'Enseignement obligatoire, peu après qu'elle nous ait informés par dépêche ministérielle de la reconduction des 7 postes d'enseignants au sein de notre association.

Nous lui adressons nos vœux chaleureux de prompt rétablissement et lui souhaitons force et courage pour vaincre la maladie.

Nous la remercions encore pour la confiance qu'elle a accordée à notre projet éducatif en matière de sécurité routière à l'égard des enfants en âge d'école primaire.

Le comité de l'APPER

Tout augmente... les frais de l'APPER aussi !

CHERS DIRECTEURS D'ECOLE,
CHERS PARENTS D'ELEVES,

Depuis 33 ans, notre service itinérant d'éducation à la sécurité routière visite les écoles fondamentales des provinces de Liège, Luxembourg et de Namur.

Depuis de nombreuses années, une somme de 0,50€/ enfant était demandée afin de faire face à nos charges.

A partir du 1er septembre 2013, nous demanderons désormais 1€/élève pour nos 3 leçons.

Nous y sommes obligés vu les frais de fonctionnement de l'ASBL, toujours plus élevés.

Sachez que la cotisation pour les membres reste inchangée. Si vous souhaitez devenir membre ou renouveler votre cotisation, vous trouverez tous les renseignements sur notre site internet.

Nous vous remercions vivement pour votre compréhension et votre précieux soutien.

www.apper-wallonie.be



Quel rôle pour le vélo du futur ??????

La bicyclette ne cesse de gagner en popularité, pour les vacances, pour les week-ends.....

Mais grâce au progrès, les vélos électriques ont aussi la cote !!! Cela devient un mode de transport domicile/travail plus rapide.

Le vélo est-il annoncé comme étant le moyen de transport qui ferait diminuer bon nombre d'embouteillages?

Pas si simple...il faut absolument améliorer la sécurité des cyclistes !

Comme pour les voitures, l'électricité est à la mode.

Tout comme le vélo, ces engins ont deux inconvénients majeurs : l'autonomie et le prix! Pour acquérir un vélo électrique de bonne qualité, il faut compter 1600 €...

En ville, la bicyclette est l'alternative sérieuse pour des petits trajets, on le constate surtout au Nord du pays.

Pour d'autres, habitant en ville, cela devient un deuxième moyen de transport, en lieu et place d'une seconde voiture.

Espérons que les prix baissent et que l'on aménage des endroits plus sécurisés pour nos amis les cyclistes.

Nadine VERHOEST, enseignante APPER

**GRAND CONCOURS
« SAUVE QUI VEUT »**

**10 000 € DE PRIX
A GAGNER !**

voir règlement à l'intérieur de ce numéro

2^{ème} EDITION de notre concours « SAUVE QUI VEUT »

C'est grâce aux subsides de notre Ministre régional wallon, Monsieur Carlo Di Antonio qui a dans ses attributions la Sécurité Routière, que la 2^{ème} édition de notre concours « Sauve qui veut » pourra avoir lieu dans le courant de cette nouvelle année scolaire 2013-2014.

Notre concours est ouvert à toutes les écoles primaires de Wallonie, tous réseaux confondus. Un courrier explicatif leur a été envoyé pour la rentrée.

10000 € de prix !

**8000 € (en chèques cadeaux)
pour les 20 finalistes !**

**2000 € (en chèques cadeaux)
pour les écoles d'où seront issus
les deux meilleurs candidats !**

Règlement du concours « Sauve qui veut »

Qui peut participer ?

La participation, entièrement gratuite, à ce concours est ouverte à tous les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement primaire de Wallonie, tous réseaux confondus. Elle se déroule en trois étapes : les éliminatoires, la ou les 1/2 finales et enfin la finale.

La connaissance des règles de sécurité routière et du Code de la Route concernant principalement les piétons et les cyclistes constitue la base des différents questionnaires QCM.

Comment participer ?

Tout simplement en renvoyant le bulletin d'inscription pour le **31 octobre 2013 au plus tard** ou en répondant à l'adresse e-mail. Nous vous demandons de bien remplir lisiblement toutes les rubriques.

Le 12-11-2013, nous enverrons les questionnaires éliminatoires (QCM - 20 questions + 1 question subsidiaire) dans toutes les écoles qui en auront fait la demande.

Les titulaires de classes feront passer et corrigeront les épreuves à l'aide d'une grille fournie et pour le

15 décembre 2013 au plus tard, ils nous enverront les questionnaires dûment complétés des 2 premiers classés retenus pour la 1/2 finale (c'est-à-dire ceux qui auront obtenu le plus de points sur 20). Surtout tenez compte que s'ils accèdent à la finale, ces élèves doivent savoir rouler à vélo en vue d'une épreuve pratique sur piste de circulation.

Ces deux élèves participeront donc à une demi-finale et seront convoqués individuellement dans leur école.

La demi-finale

Elle aura lieu à une date et un endroit à définir par l'APPER.

Elle se déroulera aussi sous la forme d'un QCM (20 questions + 1 question subsidiaire pour départager les éventuels ex-aequo). Correction par les enseignants et le personnel de l'APPER; les finalistes seront avertis individuellement ultérieurement dans leur école.

N.B. : lors de la 1/2 finale, après la proclamation, tous les participants recevront une récompense pour les remercier de leur présence. Si les candidats à la 1/2 finale sont trop nombreux, nous envisagerons de décentraliser les lieux du concours, par entité.

La finale

Elle aura lieu à une date et un endroit à définir par l'APPER.

Elle se déroulera aussi sous la forme d'un QCM (20 questions) corrigé sur place par les enseignants et le personnel de l'Apper et d'une épreuve pratique sur piste de circulation, épreuve cotée par les responsables de la piste. La proclamation aura lieu dès que tous les résultats auront été comptabilisés.

Une collation sera servie à tous les participants avant la proclamation et la remise des prix.

Où et quand ?

Certaines dates et lieux sont encore à définir par les organisateurs. Les envois, suffisamment affranchis, seront adressés à APPER-WALLONIE : Mr Alphonse Grasso, avenue des Marteleurs, 108 à 4100 Seraing ou par e-mail à l'adresse : alphonse.grasso@teledisnet.be. Une même école qui compte plusieurs classes concernées peut regrouper ses envois (Attention : un formulaire doit être rempli pour chaque classe.) Les photocopies sont également autorisées.

Les prix

Nous offrons des prix pour une valeur totale de 10000€ ! 8000 € (en chèques cadeaux) seront répartis entre les 20 finalistes suivant l'ordre de leur

classement. Les deux écoles ayant l'un des deux lauréats premiers classés lors de la finale recevront également des chèques cadeaux pour une valeur de 1000 € (chaque école). Dans le cas où les deux élèves seraient issus de la même école, c'est l'école du troisième classé qui recevra le prix de 1000 €. Les résultats paraîtront dans notre bulletin APPER-Info.

Le jury

Le jury, dont les décisions seront sans appel, sera composé de spécialistes de la sécurité routière, de professionnels de la communication, de délégués de l'APPER, de policiers, de responsables de la piste de circulation et d'un représentant de Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio.

Le fait de participer au concours implique l'adhésion au présent règlement et le respect de celui-ci. Tout cas non prévu sera tranché par le comité organisateur. L'APPER se réserve le droit de consulter, avec l'autorisation de la Direction, le registre des classes dont les élèves participent à la finale.

Nous souhaitons bon travail et bonne réussite à tous les participants !



La finale à Blegny-Mine en province de Liège lors de notre précédente édition

✂

Bulletin de demande de participation au concours « Sauve qui veut » organisé par l'Apper Wallonie

Nom de l'école : _____

Adresse : Rue _____ N° _____ Boîte _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Adresse email de l'établissement : _____ tél : _____

Monsieur, Madame (1) _____, titulaire de la classe de _____ année

Adresse email (personne de contact): _____ tél : _____

demande à participer au concours et à recevoir le dossier éliminatoire (questionnaire QCM) ainsi qu'une grille de correction.

(1) Barrer la mention inutile.

Date limite pour le renvoi du présent formulaire : **31.10.2013**, le cachet de la poste faisant foi.

Adresse de renvoi :

Apper Wallonie, Alphonse Grasso, avenue des Marteleurs 108 à 4100 Seraing
ou **alphonse.grasso@teledisnet.be**

sécurité

125 cm³

Bien que cela reste très dangereux, la loi autorise les enfants de plus de 3 ans à monter à l'arrière d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur d'une puissance maximale de 125 cm³.

Cependant, il faut que l'engin possède une place spécialement prévue pour le passager. En outre, l'enfant doit être suffisamment grand pour que ses pieds touchent les repose-pieds. Il existe dans le commerce des sièges spécialement conçus pour les petits de 3 à 8 ans avec des repose-pieds, poignées et ceintures. Les bambins de moins de 3 ans ne peuvent en aucun cas être transportés sur ce genre d'engin.

Il faut savoir que les médecins déconseillent fortement de faire de la moto avec des jeunes de moins de 12 ans car ceux-ci sont plus vite fatigués et moins vigilants. Le pilote doit prévoir des pauses régulières (toutes les 20 minutes) pour vérifier que son enfant ne s'endort pas et qu'il n'a pas de malaise. Enfin, il ne faut pas oublier de s'équiper soigneusement : un casque homologué E, des gants, une veste à manches longues (même en été), un pantalon ou une combinaison, des bottes ou des bottillons qui protègent les chevilles.

Rappelons également que les chiffres donnés par l'IBSR concernant les motards montrent une hausse importante du nombre de tués en 2011 de + 17,5 %.

C'est pour cette raison qu'une nouvelle campagne a été lancée par l'IBSR : « Gardez un œil l'un sur l'autre ».

Bonne et prudente randonnée.

Isabelle Thill-Frébutte, enseignante APPER

Il est vain de préparer les enfants pour la vie si on ne leur apprend pas les moyens de la conserver.

Nos cours ne se limitent pas à reconnaître les signaux routiers ainsi que leur signification, ce qui serait nettement insuffisant et ne nécessiterait pas 3 heures de cours...

Nous apprenons surtout aux enfants, piétons et cyclistes, ce qu'il faut faire et ne pas faire pour éviter l'accident. Par exemple, ce n'est pas parce que 'le petit bonhomme est vert' que l'on peut traverser la chaussée sans précaution. Il y aura toujours des conducteurs pressés, distraits, ivres...qui n'ont cure d'un feu rouge.

De nombreuses animations sur des thématiques variées vous sont proposées chaque année ... impossible, bien sûr, de les demander toutes, il faut bien se limiter ! Alors faites le bon choix !

Ceux qui nous aident

Nous remercions très vivement le Collège des Bourgmestres et Echevins de la Commune d'Olné qui nous a accordé une subvention de 60€.



Assurez-vous une année scolaire sans soucis

Les assurances scolaires ne protègent pas toujours les enseignants en toutes circonstances. **L'assurance Academic** est le complément idéal qui vous garantit une sérénité totale pour **seulement 24,79 €** par an. Elle couvre votre **responsabilité civile** ainsi que les dégâts corporels et matériels consécutifs à une **agression** dans l'exercice de votre métier. En outre, Academic vous offre une **protection juridique** bien utile.

Enseignants, assurez-vous une année scolaire sans soucis au **0800 23 777** ou sur **ethias.be**

ethias
Les efficacassureurs

Ethias SA, rue des Croisiers 24, 4000 Liège. RPM Liège TVA BE 0404.484.654

jeux

Retrouve le nom exact de ces différents couvre-chefs. Aide-toi de ton dictionnaire.

cagoule casquette

stetson casque bonnet

bombe melon

- Lorsque tu fais une balade à vélo, tu ne pars pas sans moi ! Je suis le _____.
- Ma sœur est une très bonne cavalière mais elle doit quand même mettre sa _____.
- Le soleil luit et il fait très chaud, je mets ma _____.
- Je suis un chapeau à large bord porté aux Etats-Unis. On me voit dans les « westerns ». Je suis un _____.
- Connais-tu la série « Chapeau _____ et bottes de cuir » ? Dans ce film, l'acteur principal portait un chapeau rond, bombé et noir à bords étroits.
- Il fait froid aujourd'hui. N'oublie pas ton _____ ! Ou prends ta _____ !

Remets de l'ordre dans les cases !

Pour t'aider, nous avons déjà placé 3 lettres. Il s'agit de mots de vocabulaire de la route que tu connais certainement.

10 U
P E
N R
D T

X I
U S
N A
11 G

C 8
N R
E V
A A

S L
F I
T F
7 E

4 O U
E G R

R V T
3 E

5 G A
E T N

1 X
E F
U

A R
N O
E

9 A R R Ê
E T
O P
R

2 G

6 E N T I

1					
2					E
3					
4					
5				T	
6					
7					
8					
9					
10					
11					X



DEMANDE DE COURS

NOM DE L'ECOLE :

.....

Personne de contact & fonction :

.....

Adresse :

C.P. :

Localité :

①

e-mail :

Composition de l'école, année scolaire 2013-2014 (estimation)

	Nombre de classes	Nombre d'élèves
1 ^{ère}		
2 ^{ème}		
3 ^{ème}		
4 ^{ème}		
5 ^{ème}		
6 ^{ème}		

L'école possède-t-elle un téléviseur auquel l'enseignant pourra raccorder son lecteur DVD ?

- oui
 non

A renvoyer au secrétariat de l'APPER, Rue Jean Vercheval 40 à 4040 Herstal
ou par mail à info@apper-wallonie.be (vous pouvez télécharger le document sur notre site dans la rubrique « demande de cours »)
Vous pouvez télécharger nos documents sur notre site internet.